

Plan 3A

le bon plan pour devenir propriétaire dans le neuf In metropole GRANDLYON

Un bon plan pour devenir propriétaire

Le Plan 3A est un dispositif de la Métropole de Lyon pour aider les personnes qui ont des revenus peu élevés à devenir propriétaire d'un **logement neuf**.



COMMENT CA MARCHE?



La Métropole incite
les promoteurs immobiliers
à proposer des logements neufs
en accession abordable,
c'est à dire à respecter
les plafonds fixés par secteur
par la Métropole de Lyon.
La Métropole apporte le label
« Plan 3A » aux logements
lorsqu'ils sont mis en vente
à des prix abordables.

La prime à l'achat

La Métropole verse une prime de 2000 € à 6000 € à l'acquéreur d'un logement labellisé Plan 3A. Elle varie en fonction :

- du secteur (voir carte ci-contre),
- de la composition familiale.

Famille	Famille
4 personnes	5 personnes et +
+ 1000 €	+ 2000 €

La prime est versée directement au notaire, en déduction du prix d'achat.

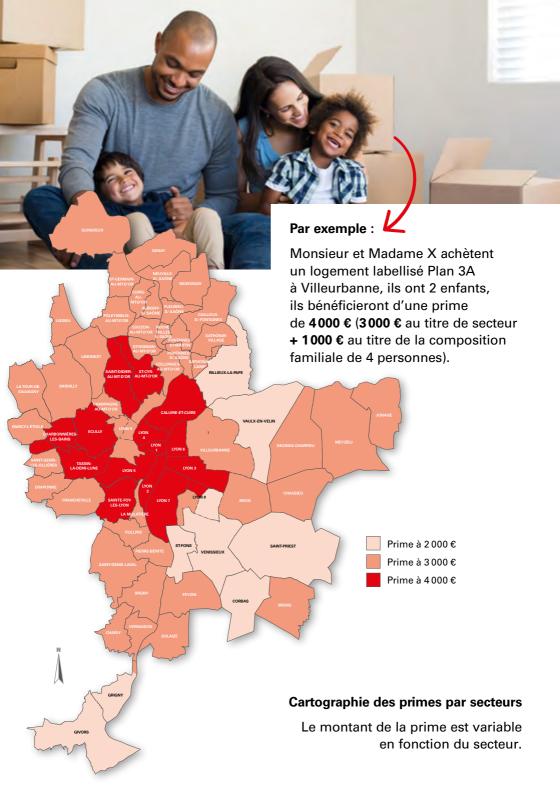
En plus, les aides des communes

Une prime supplémentaire peut vous être versée par votre commune. Pour connaître les conditions de versement et les communes concernées, rendez-vous sur : www.grandlyon.com/plan3A



Qu'est-ce qu'un logement en accession abordable ?

Il s'agit d'un logement collectif neuf dont le prix de vente au m² est inférieur à un plafond fixé par la Métropole de Lyon et qui est différent selon les secteurs géographiques.





COMMENT BÉNÉFICIER DU PLAN 3A ?

Être éligible au «Prêt à Taux Zéro (PTZ)»:

- être «primo-accédant» c'est-à-dire ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des deux dernières années,
- ne pas dépasser un plafond de revenus qui est variable en fonction de la commune où vous achetez votre logement.



Tableau de plafond de revenus

Nombre d'occupants	Revenu fiscal de référence N-2	Revenu fiscal de référence N-2
	si le logement est à Lyon - Villeurbanne	si le logement est hors Lyon-Villeurbanne
1	37000 €	30000€
2	51800€	42400€
3	62900€	51 000 €
4	74 000 €	60000€
5	85100€	69000€
6	96200€	78000 €
7	107300 €	87000 €
8	118400 €	96000€

Acheter un logement neuf qui porte le label « Plan 3A »

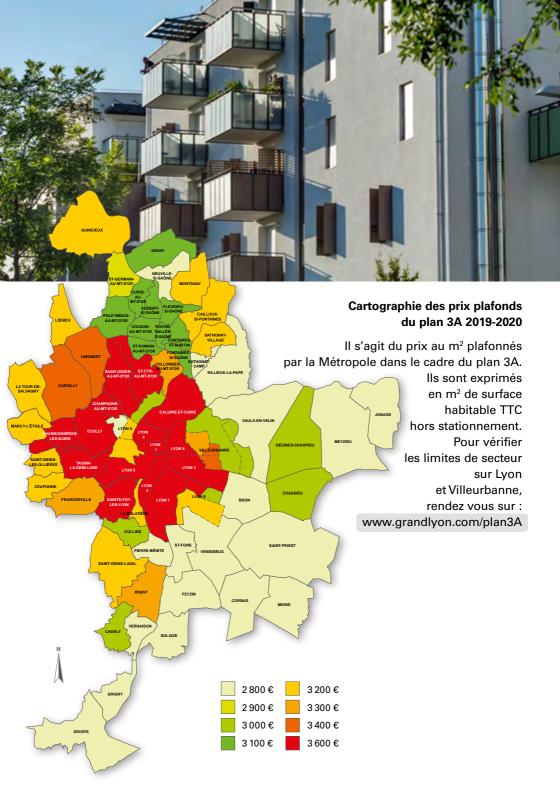
Le label « plan 3A » est délivré par la Métropole de Lyon.

La liste des programmes labellisés est régulièrement mise à jour sur :

www.grandlyon.com/plan3A

Respecter un délai de 5 ans avant revente

En cas de revente du logement avant 5 ans, il sera demandé un remboursement de la prime et un montant forfaitaire. Il s'agit d'une clause antispéculative.





COMMENT FAIRE, À QUI M'ADRESSER?

Pour savoir si on est éligible au prêt à taux zéro

Vous pouvez vous adressez soit à **l'ADIL** (Agence d'information sur le logement), soit à un établissement bancaire. Ils pourront réaliser une étude financière précise de votre projet d'acquisition en fonction de votre situation personnelle.



Pour trouver un logement Plan 3A

La liste de l'ensemble des programmes labellisés comprenant des logements Plan 3A est disponible sur www.grandlyon.com/plan3A et auprès de l'ADIL.
Les promoteurs et opérateurs apposeront le label Plan 3A (logo) sur leurs supports publicitaires (presse, panneaux...).

Pour obtenir la prime Plan 3A

Le vendeur du logement s'en occupe pour vous.

Il vous fait signer une demande de prime Plan 3A et transfère l'ensemble des documents à la Métropole de Lyon. La prime de 2000 € à 6000 € sera directement versée au notaire réalisant la vente définitive.





Si le logement que je souhaite acheter répond aux conditions de prix mais n'est pas labellisé?

Le promoteur peut demander à tout moment la labellisation de son programme auprès du Grand Lyon. Attention, pour toucher la prime,

Attention, pour toucher la prime, le programme doit être labellisé avant la signature du contrat de réservation.



EN SAVOIR PLUS

www.adil69.org

ADIL (Agence d'information sur le logement) 9, rue Vauban 69006 Lyon 04 78 52 84 84 Du lundi au jeudi, de 9h à 18h

Combien ai-je de temps pour me décider ?

La Métropole de Lyon délivre la prime Plan 3A jusqu'au 31 décembre 2020, dans la limite des primes disponibles.





Renseignements juridiques, financiers ou concernant votre situation personnelle :

ADIL (Agence d'information sur le logement)

9, rue Vauban 69006 Lyon

04 78 52 84 84

Du lundi au jeudi, de 9h à 18h

→ www.adil69.org



Is métropole GRANDLYON

Métropole de Lyon - Centre de contacts

20, rue du Lac - CS 33569 69505 Lyon Cedex 03

Tél: 04 78 63 40 00

www.grandlyon.com